Feyder

N°10 / Décembre 2008 — **La vie d'un lycée à Épinay-sur-Seine**

> Des élèves de l'option arts plastiques.

P. 3

Villetaneuse au cœur

P. 6/7

Les règles de vie au lycée

P. 8

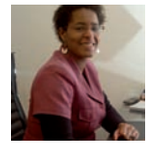

Médecin par vocation

La culture dans les murs

Arts plastiques, cinéma, théâtre, conférences, visites… Au gré des partenariats, le lycée offre une large palette d'activités culturelles aux élèves. Revue de détails des initiatives mises en place.

P. 4/5

// Engagement artistique

> **Eléonore de Lacharrière,**
Déléguée générale de la Fondation Culture & Diversité

Trois ans déjà que la Fondation Culture & Diversité œuvre avec les élèves du lycée Jacques Feyder ! Ou plutôt que les lycéens « travaillent » avec la Fondation et ses partenaires culturels, puisqu'il s'agit de développer au sein du lycée des programmes artistiques qui nécessitent de la part des élèves un véritable engagement. Découverte et pratique du spectacle vivant, avec le Théâtre du Rond-Point (plus de 680 élèves s'y sont ainsi rendus depuis 2006 et l'atelier théâtre en réunit une vingtaine), initiation aux arts plastiques avec la Source, association créée et présidée par le peintre Gérard Garouste et accompagnement des élèves qui souhaitent intégrer l'Ecole du Louvre, sont les trois offres culturelles que nous avons voulu mettre en place au lycée Jacques Feyder.
La culture, l'art et les pratiques artistiques, au service de la cohésion sociale et de l'égalité des chances : telle est en effet la mission de la Fondation Culture & Diversité, car la culture est un oxygène qui fait battre plus fort le cœur des lycées !

Cantine, mode d'emploi

> Éléonore Guénée, d'un collège de Provins (Seine-et-Marne) au lycée Feyder.

Depuis la rentrée, Éléonore Guénée est la nouvelle gestionnaire du lycée. Auparavant, elle travaillait dans un petit collège de Provins en Seine et Marne. Au sein du lycée, Éléonore Guénée va ainsi s'occuper de *« tout ce qui est matériel, hors pédagogique, notamment la cantine »*, précise-t-elle. Concernant le prix du ticket, elle tient à souligner que *« les tarifs sont fixés par la Région en année civile »*. D'où les changements de tarifs en cours d'année scolaire… Cette année par exemple, depuis janvier, le prix d'un ticket est désormais de 3,43 euros, soit une augmentation de 2,7 % (9 centimes). Mais il faut savoir que pour la gestionnaire comme pour le cuisinier, servir des repas équilibrés chaque jour est un véritable casse-tête : *« En fait nous sommes toujours en perte. Car nous offrons aux élèves, tous les jours, le choix entre une viande et un poisson, deux légumes au choix également, un féculent, quatre entrées et souvent trois desserts ! Et avec en plus, un fruit frais tout le temps, ainsi qu'un fromage ou un laitage, et enfin une briquette de lait »*. Rappelons ainsi que le lycée ne tire aucun profit sur l'argent des familles. Chaque année même, l'établissement enregistre un déficit de 3000 à 5000 euros. *« Bien sûr l'idéal serait d'arriver le plus souvent possible à l'équilibre »*, rappelle la gestionnaire. Mais il existe une difficulté supplémentaire à Feyder : comme les familles ne payent que ce qui est consommé (contrairement à d'autres établissements où le service de restauration fonctionne au forfait), il est parfois très difficile pour les personnels de prévoir le nombre de repas chaque jour. *« On peut très bien faire 200 repas dans la journée comme 700 ! »*, affirme Éléonore Guénée.

AGENDA

14 JANVIER 2009
Conférence sur le « e-marketing » animée par Jean-Louis Pierrel, responsable des relations universitaires, du monde de l'éducation et de la recherche d'IBM
DU MERCREDI 21
AU VENDREDI 23 JANVIER
Conseils de classes des BTS
LUNDI 26 ET MARDI 27 JANVIER
Forum post-bac de Plaine Commune
DU VENDREDI 6
AU VENDREDI 13 FÉVRIER
Examens blancs
DU LUNDI 16 FÉVRIER
AU DIMANCHE 1ER MARS
Vacances scolaires

Deux ministres à Feyder

Mardi 18 novembre, Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche et Fadela Amara, secrétaire d'État chargée de la politique de la ville ont annoncé, depuis le lycée Feyder, la mise en place du dispositif « les cordées de la réussite ». L'appellation, qui fait clairement référence à l'alpinisme, vise à encourager les partenariats entre établissements du secondaire et du supérieur, pour faciliter le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant. Le lycée d'Epinay est de ce point de vue en pointe. Les responsables de Sciences Po, Paris Dauphine, IUT de Bobigny, Sup Galilée et Sup Méca participaient à la rencontre.

L'esprit des champions

> Lucie Decosse et Arnaud Assoumani, très entourés.

Mercredi 19 novembre, la cinquantaine d'élèves qui participent tout au long de l'année à l'option de complément en EPS (7h de sport en Seconde, 6h en Première et Terminale) a eu la chance de rencontrer deux grands champions du team Lagardère : Lucie Decosse, médaille d'argent en judo aux derniers Jeux Olympiques de Pékin dans la catégorie des – 63 kg (autrement désignée poids mi-moyen), vice-championne du monde, et double championne d'Europe en titre ; et Arnaud Assoumani, médaille d'or en saut en longueur aux Jeux Paralympiques de Pékin qui ont eu lieu cet été (il a également établi un nouveau record du monde à 7,23 mètres). Pendant deux heures et demi, les lycéens de Feyder ont pu poser des questions sur la préparation d'un athlète à un grand événement sportif, la nutrition, les questions d'argent, leur vie de famille, leurs sensations lors des épreuves… Ce fut donc l'occasion d'une rencontre forte et très conviviale. Ces sportifs de haut niveau (qui ont respectivement 27 ans et 23 ans), n'ont pas hésité à faire passer des messages aux lycéens : *« Si tu ne transformes pas ton rêve en objectifs concrets tu n'y arriveras pas »*, a ainsi conseillé Arnaud à une élève. Cette rencontre fait partie d'un cycle de conférences organisées par des professeurs de sport du lycée, Cécile Gauthière, Peggy Roger et Laurent Mousset, en collaboration avec l'entreprise Lagardère. En tout cas pour les élèves qui étaient présents, ce fut un grand moment.

« Fiers d'être Villetaneusiens ! »

ATTACHES. Si Feyder est situé à Épinay-sur-Seine, le lycée accueille 186 élèves qui habitent la commune voisine de Villetaneuse. L'occasion de faire le point sur leurs préoccupations…

> Villetaneuse n'est pas loin, mais pour arriver jusqu'au lycée il faut se lever de bonne heure.

Ce jour là, ils sont cinq à se retrouver pour parler du lycée et de Villetaneuse : Cécilia, 17 ans, Chayma, 16 ans, Rifka, 15 ans, Edwin, 16 ans, et Yassine, 16 ans. Ils font tous partie de la Seconde 11. La conversation s'oriente très vite sur la question des transports. *« Parfois le bus est en panne »*, souffle l'un d'eux. Les autres confirment. Yassine explique : *« Et puis souvent il y a tellement de monde dans le bus que le conducteur n'ouvre même pas la porte quand il passe à un arrêt. Résultat, on est obligé de prendre le suivant, et parfois on arrive en retard »*. Les bus pour accéder à Feyder sont les 354 et 361. *« Pour arriver en cours à 8 heures, on prend le bus à 7 heures 34, 7 heures 36 »*, rappelle Rifka. Concrètement, ça donne : dix minutes de marche, quelques minutes de trajet en bus jusqu'à la gare d'Épinay-Villetaneuse, puis encore plus de cinq minutes de marche pour rallier les portes du lycée. *« Et si on fait tout à pied, on en a pour 40 minutes facile, et on est obligé de passer par les zones industrielles »*, raconte Chayma. *« Oui c'est vrai, il y a plein d'usines, ça fait peur ! »*, s'exclame Rifka. Il n'y a pourtant pas que des usines à Villetaneuse… mais aussi un centre commercial Auchan où les uns et les autres aiment se retrouver le week-end pour voir leurs amis. À Épinay-sur-Seine, *« ils ont un Leclerc »*, note un des jeunes villetaneusiens. S'enclenche alors toute une discussion sur les deux villes.

Car qu'est-ce qu'être villetaneusien ? Yassine pointe très vite des différences de langage : *« Nous, on a des mots à nous, et eux, ont aussi leurs mots »*. Et fanfaronne : *« Quand on va jouer au foot avec eux, on leur met 3-0 »*. Edwin ajoute : *« On est fiers d'être villetaneusiens. On revendique qu'on est de Villetaneuse, qu'on est du "934" »* (le code postal de Villetaneuse est le 93 430). De son côté, Cécilia souligne : *« À Villetaneuse, on se connaît tous, car c'est une petite commune »*. Pourtant, pour les sorties, tous vont d'abord à Paris, à la station Chatelet les Halles, ou à Saint-Denis : *« C'est un peu la deuxième capitale »*, remarque Chayma.

Il y a les potes du lycée et ceux de Villetaneuse

Et tous déplorent qu'il y ait encore moins de bus pendant les week-end : *« Le 354 ne passe pas par exemple »*, explique l'un d'eux. *« Pour nous Épinay, c'est un lycée, un cinéma et une piscine »*, explique Edwin.

Et encore… la plupart de ces jeunes préfère aller au multiplexe Gaumont près du Stade de France. Résultat, *« il y a les potes du lycée, et les potes de Villetaneuse »*, note un autre. Car si ces élèves s'intègrent rapidement à Feyder, ils ne réussissent pas à voir en dehors des cours leurs nouveaux ami(e)s du lycée ! *« Avec la carte Imagin'R à 200 euros, et la carte de cantine, ça fait trop de dépenses »*, critique Edwin. Mais surtout, leurs nouveaux emplois du temps ne leur permettent plus de sortir durant la semaine, ou même, de faire du sport : *« Nous n'étions pas habitués à nous lever si tôt*, ajoute Yassine, *Moi je me lève entre 6 heures 15 et 6 heures 30. Dans la journée, nous ne pouvons pas revenir chez nous, nous sommes obligés d'aller à la cantine. Et puis ça nous fait des très grosses journées. Car quand tu rentres le soir, tu arrives régulièrement à plus de 19 heures. Dans ces conditions, c'est difficile de faire ses devoirs »*.

Emmanuel Menvel

> Jean-Luc Beltran encadre l'option arts plastiques.

La culture à l'abordage !

PARTENARIATS. Tout au long de l'année, les lycéens de Feyder peuvent profiter d'une large offre culturelle, car le lycée a conclu de multiples partenariats avec des institutions extérieures.

Le lycée Feyder a décidé de s'investir dans la culture. Pour soutenir cette entreprise ambitieuse, de nombreux partenariats ont été noués avec des institutions culturelles extérieures, qu'elles soient publiques ou privées. Avec un objectif : démultiplier les occasions de découvertes, et ouvrir les élèves à une offre qui soit la plus diversifiée.

Côté cinéma, deux partenariats existent : avec la mairie d'Épinay-sur-Seine, le projet « Cinémoi », mis en place il y a maintenant cinq ans, consiste à faire réaliser par les élèves de la classe de seconde 10 (expérimentale) un court-métrage d'une quinzaine de minutes avec l'aide du réalisateur professionnel Carlos Alvarez. *« Les élèves participent à toutes les phases de construction du projet : initiation, écriture du scénario, répétitions, tournage, et même montage »*, précise la professeur de Français, Céline Rebello.

Avec la Région Ile-de-France et le Centre National de la Cinématographie, le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » permet aux élèves de Feyder, comme à ceux de nombreux autres lycées, d'aller voir tout au long de l'année différents films dans des salles de cinéma d'art et d'essai. Au programme cette année : *L'Aurore* de F.W. Murnau, *Pickpocket* de Robert Bresson,Bled *Number One* de Rabah Ameur-Zaïmeche, *TheHost* de Bong Joon-Ho, et *Cœurs* de Alain Resnais.

Côté théâtre, le lycée a conclu depuis bientôt deux ans, un partenariat avec le prestigieux théâtre du Rond-Point des Champs-Élysées en instaurant des ateliers (lire Feyder n°2). Ce projet vise en réalité à la préparation d'un véritable spectacle, là encore réalisé par les élèves eux-mêmes, et présenté au printemps au théâtre du Rond Point. La fondation Culture et Diversité de Marc de Lacharrière est à l'origine de cette initiative (lire l'édito de une).

« Le travail autour de la création permet aux jeunes de se défaire de l'imagerie télévisuelle. »

Et devant le succès de cette expérience avec les lycéens de Feyder, la fondation a proposé cette année un projet supplémentaire, cette fois-ci consacré aux arts plastiques : les élèves de la seconde 12 vont ainsi se rendre une semaine en mars, à la Gueroulde, dans l'Eure, au centre « La source » pour participer à un stage d'arts plastiques. Dans ce cadre, les professeurs ont choisi de faire réaliser un roman-photo à la classe : écriture d'une histoire, choix d'un support qu'ils ne connaissent pas, photos argentiques développées par eux-mêmes sur place, réalisation d'une exposition « exportable » au lycée… La professeur de Français Nathalie Broux souligne : *« L'idée étant que la réalisation plastique, le travail autour de la création, permet de fédérer, de concentrer les efforts des jeunes, les aide à s'exprimer, et à connaître d'assez près le travail artistique pour se défaire de l'imagerie télévisuelle »*.

Olivier Giro

L'esprit Art plastique

Chaque mercredi après-midi, dans un des anciens ateliers du lycée, c'est la même effervescence quand les élèves de l'option facultative d'art plastique commencent à travailler sous l'œil attentif de leur professeur Jean-Luc Beltran. Disposant depuis deux ans d'une salle dédiée à leurs activités, les élèves s'affairent autour de leurs travaux qu'ils auront à présenter pour le Bac. *« Durant l'année, ils travaillent sur des mediums diversifiés, la peinture, le dessin, la sculpture, mais aussi les nouvelles technologies,* précise Jean-Luc Beltran. *On leur demande dès la seconde d'être dans une démarche artistique, en réalisant des recherches sur les artistes, et en constituant une analyse critique de leur travail ».* Cette année, ils sont ainsi une vingtaine d'élèves de terminale à compter dans leur emploi du temps des heures supplémentaires pour approfondir leur pratique. Ils sont sept en première, et également une vingtaine en seconde. Et Jean-Luc Beltran a d'autres idées, comme celle d'exposer l'année prochaine au sein du lycée des œuvres d'artistes contemporains reconnus en partenariat avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), ou encore réaliser la traditionnelle exposition des œuvres de ses élèves en dehors du lycée : *« J'aimerais trouver un lieu à l'extérieur de l'établissement, dans la ville, en contact avec les habitants ».* On ne saurait trouver meilleure ouverture…

Emmanuel Menvel

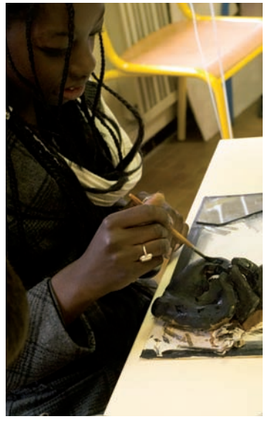

QUESTIONS À Jean-Marcel Guigou, professeur d'histoire des arts.

« Comprendre de l'intérieur une institution culturelle »

En quoi consiste le partenariat avec le Grand Palais ?

Destiné aux élèves d'une seconde expérimentale et à une première L option histoire des Arts, ce partenariat leur permet de partir à la découverte des différents métiers exercés au sein de l'établissement public du Grand Palais, afin d'enrichir leurs réflexions quant à leur orientation future. Cette grande institution culturelle regroupe en effet toute une palette de métiers allant de la réhabilitation du patrimoine à la médiation culturelle, en passant par la programmation, et bien sûr la gestion-administration. L'autre volet du projet concerne plus précisément la découverte du bâtiment. Dans ce cadre, les élèves de première L vont réaliser une plaquette de présentation du Grand Palais à destination du jeune public.

Sa situation dans Paris, son histoire (il fut créé à l'origine pour l'exposition universelle de 1900) correspondent exactement au programme d'histoire des Arts sur le XIX[e] siècle et le début du XX[e] siècle. Ainsi, ce partenariat ne permet pas seulement de découvrir un produit culturel fini, de profiter d'une institution, mais aussi d'en comprendre son fonctionnement de l'intérieur.

Dans quel cadre ce partenariat prend place ?

L'idée qui sous-tend ce projet est bien de développer l'ouverture culturelle chez nos élèves. Et il s'agit des les aider à construire une vision un peu plus complexe de la société. Savoir et comprendre que lorsqu'on parle de culture, les dimensions économique et politique sont à prendre en compte également. Bref, nous essayons d'amener les élèves à développer cette vision globale, et le partenariat avec le Grand Palais est une manière concrète d'aboutir à cet objectif plus général, notamment en découvrant comment on peut faire vivre un patrimoine.

Recueilli par O.G

La première ES bientôt à la télé

Les élèves ont participé à l'enregistrement d'une émission de la chaine parlementaire le 16 décembre.

Dans le studio 107 de la Plaine Saint-Denis, ça se bouscule un peu, les techniciens s'affairent pour que tout soit prêt à l'heure. Près d'une centaine de lycéens venant de plusieurs établissements de France sont rassemblés pour l'enregistrement de l'émission « Passe ton bac d'abord » qui sera diffusée dans quelques mois sur La Chaîne parlementaire (TNT). Parmi ces jeunes, la classe de Première ES 1 du lycée Feyder accompagnée par les professeurs Antoine Bussy et Régis Gallerand. Le principe de l'émission ? Rassembler tous ces jeunes pour les faire réagir pendant plus d'une heure sur un thème prédéfini. Cette fois-ci, les producteurs ont choisi la culture. *« Mais attention, il ne s'agissait pas uniquement d'aller à la télé pour aller à la télé, il y a eu tout un travail en amont sur cette thématique »*, prévient Régis Gallerand. En effet, pendant les vacances de la Toussaint,

> Dans le studio 107 de « Passe ton bac d'abord ».

les élèves ont profité de plusieurs activités culturelles proposées par la production pour préparer l'émission. En quatre jours, ce fut un vrai marathon : visite du musée du Louvre, pièce de théâtre « Le festin solidaire » à la Villette, travail d'écriture avec la jeune écrivaine Faïza Guène, visite de l'atelier du sculpteur Rachid Khimoune… Les élèves de la classe ont aussi interviewé le rappeur Sefyu, et réalisé un court-métrage diffusé au cours de l'émission. Rudy, 16 ans, a la lourde tâche de le présenter devant les caméras : *« ça me fait plaisir de passer à la télé pour montrer que nous, jeunes de banlieue, nous savons faire des choses, qu'on s'exprime bien, et que nous réfléchissons aussi. Grâce à l'émission, on va pouvoir montrer qui on est »*.

O.G

Fais pas ci, fais pas ça...

RÈGLES DE VIE COMMUNE. Le lycée est une collectivité à part entière avec ses règles et ses sanctions. L'ordre et la tranquillité à Feyder est l'affaire de tous : professeurs, élèves, conseillers principaux d'éducation, assistants d'éducation.

Chaque jour, les élèves doivent respecter plusieurs règles simples afin que l'ensemble des activités pédagogiques se passent au mieux. Ces règles sont rassemblées dans le règlement intérieur de l'établissement. Rappelons-en les principales :

L'heure, c'est l'heure

Première règle, l'une des plus importantes : *« les retards n'existent pas au lycée »,* martèle Abderramane Yosri, un des assistants d'éducation du lycée. *« Il faut tout simplement être à l'heure. Et aux élèves qui me disent qu'ils sont en retard pour des questions de transport, je leur dis tout simplement : "pour être sûr d'être à l'heure, il suffit de prendre le bus précédent" ».*

En classe, le fait d'accepter ou non un élève en retard est à l'appréciation de chaque professeur. Et si ce dernier refuse un élève, *« c'est inutile qu'il vienne chercher un assistant d'éducation pour légitimer leur retard. Dans ces cas- là, ils doivent alors aller en salle de permanence »,* rappelle Abderramane.

Le portail du lycée ouvre généralement cinq minutes avant la première sonnerie et ferme au moment de la deuxième sonnerie. À chaque heure d'interclasse, deux assistants d'éducation sont présents à la grille pour vérifier les entrées des élèves : *« Ne sont habilités à rentrer que ceux qui ont leur carte avec une photo »,* souligne l'assistant d'éducation.

Pour la sécurité de tous, il s'agit que des éléments extérieurs au lycée ne pénètrent pas dans l'enceinte de l'établissement, sans l'accord préalable du proviseur, ou un rendez-vous particulier. Dans ces cas-là, la personne concernée doit se présenter à la loge.

> Abderramane Yosri, l'un des assistants d'éducation, surveille les entrées.

Le respect des personnels d'entretien

Autre règle importante : il est interdit aux élèves de porter un couvre-chef (casquette ou chapeau) dans les locaux. De même, les téléphones portables et autres écouteurs sont proscrits, mais pour ces derniers instruments électroniques, il existe une tolérance dans la cour.

Par ailleurs, à tout moment de la journée, les élèves doivent veiller à garder leur calme, à respecter leurs camarades ainsi que l'ensemble des personnels du lycée : personnels de direction, professeurs, conseillers principaux d'éducation, mais également personnels de services à la cantine, et personnels d'entretien. *« Les élèves doivent comprendre qu'au-delà de l'interdiction, un tag sur un mur, ou n'importe quelle dégradation sur un matériel, constitue en réalité un manque de respect par rapport aux personnels d'entretien, lesquels se lèvent tôt et font tout pour que les élèves aient des salles propres,* analyse Abderramane. *En fait, une dégradation, un papier par terre, constituent autant de travaux supplémentaires pour ces personnes sans qu'elles soient plus payées en retour ».*

À la cantine et à l'infirmerie

Ensuite, un des moments de la journée où les chahuts peuvent se développer correspond à la fameuse file de la cantine. C'est pourquoi il importe de respecter le sens de cette file, d'éviter de doubler leurs camarades, et de faire attention à ne pas provoquer d'éventuelles bousculades. Et là encore, une fois leur repas terminé, ils doivent penser aux personnels d'entretien en prenant soin de rapporter leur plateau repas jusqu'aux présentoirs prévus à cet effet.

Enfin, lorsque un élève ne se sent pas bien en classe, il doit être accompagné par l'un de ses camarades jusqu'à l'infirmière qui est la seule à pouvoir juger de l'éventualité d'appeler les secours ou la famille (sauf le mercredi, car elle est absente : dans ce cas, la vie scolaire appelle directement la famille). Dans tous les cas, l'établissement ne peut libérer un élève de ses obligations scolaires prévues dans son emploi du temps, tant que la famille n'a pas donné son accord, car dès lors qu'un élève pénètre dans l'établissement, la responsabilité juridique de l'encadrement est engagée.

Emmanuel Menvel

Des sanctions graduées

PUNITIONS. Le règlement intérieur prévoit une graduation de sanctions applicables aux élèves dont le comportement n'est pas conforme aux règles établies.

Dans un souci éducatif, un système de punitions et de sanctions est établi selon la gravité des faits reprochés à l'élève.

Les punitions scolaires

Les punitions scolaires concernent essentiellement des manquements mineurs aux obligations des élèves, les perturbations dans la vie de la classe et de l'établissement, et font l'objet d'une information écrite aux parents. Elles peuvent être proposées ou prononcées par tout membre de la communauté éducative responsable des élèves et peuvent correspondre à un mot dans le carnet de liaison, à un devoir supplémentaire en classe ou à la maison, à une retenue avec un devoir supplémentaire, ou même à une retenue pour travail non fait... En fait, les retenues ont lieu le mercredi après-midi de 14 heures à 16 heures, et font l'objet d'une demande auprès des CPE (Conseillers Principaux d'Éducation), puis d'une double notification à la famille et aux professeurs concernés, dans laquelle le motif et la nature de la punition sont exposés.

En cas de situation grave et exceptionnelle pouvant présenter un danger, une exclusion ponctuelle de cours peut également être décidée, assortie d'une inscription dans le carnet de liaison et d'une information écrite à l'un des CPE. En aucun cas, il n'est permis de prescrire des lignes ou un zéro, ou encore de baisser la note d'un devoir en raison du comportement d'un élève. Enfin, si ces punitions font l'objet de refus répétés, des sanctions peuvent être prises à l'encontre de l'élève récalcitrant. Et s'il y a récidive, l'élève est alors reçu par le proviseur adjoint pour une éventuelle sanction.

Les sanctions disciplinaires

Elles concernent les atteintes aux personnes et aux biens et les manquements graves aux obligations des élèves. Elles relèvent du chef d'établissement ou du Conseil de discipline, à la demande des personnels et peuvent être assorties d'un sursis. Elles font l'objet d'une information écrite ou d'une convocation des parents. Les sanctions prononcées par le chef d'établissement peuvent correspondre à un avertissement ; à un blâme qui est un rappel à l'ordre verbal et solennel lors d'une entrevue entre l'élève, ses parents et le chef d'établissement ; à une exclusion interne (l'élève se présente au lycée mais n'assiste pas aux cours, il effectue le même travail que ses camarades en permanence) ; à une exclusion temporaire de un à huit jours ; et enfin, à une convocation devant le Conseil de discipline.

le Conseil de discipline

Seul le Conseil de discipline est habilité à décider d'une exclusion temporaire de plus de huit jours, ou à décider d'une exclusion définitive. C'est le chef d'établissement qui le convoque pour tout acte grave : violences envers un ou une élève, bagarre au sein de l'établissement, ou à l'extérieur entre des élèves du lycée, vol caractérisé, insultes envers un professeur...

« Mais une fois que la convocation est lancée, je ne fais pas ce que je veux », tient à rappeler le proviseur Jean-François Bourdon. Car le Conseil de discipline délibère à bulletins secrets à la majorité des suffrages exprimés. Près de quatorze personnes participent aux délibérations, notamment deux représentants élus des parents d'élèves, et trois représentants élus des élèves. Après avoir longuement entendu l'élève incriminé, ainsi que l'éventuelle victime et les témoins, *« et après avoir considéré également le parcours de l'élève »,* précise Jean-François Bourdon, les membres du Conseil choisissent la sanction la plus appropriée, et peuvent donc aller jusqu'à décider l'exclusion définitive.

Si celle-ci est prononcée, le proviseur se charge de trouver à l'élève exclu une place dans un autre lycée, et un appel auprès du recteur est toujours possible.

« Un Conseil de discipline n'est jamais quelque chose d'agréable à subir, admet le proviseur. *Mais, c'est un moment où l'élève est amené à réfléchir sur ses actes, et où on lui donne encore la possibilité de rebondir vers la réussite ».*

Olivier Giro

« Écouter les élèves, c'est éviter d'éventuelles tensions »

A Feyder, dix-sept surveillants sont en poste à temps plein et à mi-temps. Désormais appelés « assistants d'éducation », ils ont la lourde tâche d'être en contact constant avec les élèves en dehors des heures de cours. Partout, ils veillent à la tranquillité de tous au sein de l'établissement. ***« Cela passe par la mise en place d'une confiance réciproque entre nous et les élèves,*** **analyse Abderramane Yosri,** ***finalement, on sanctionne rarement. Souvent, une discussion avec les élèves concernés suffit ».*** **Son collègue Samuel Le Houx confirme :** ***« Notre boulot c'est avant tout de les sensibiliser aux règles de la vie en collectivité ».*** **Les surveillants d'aujourd'hui prennent au sérieux leur rôle d'éducation :** ***« Car écouter les élèves c'est anticiper d'éventuelles tensions »,*** **soulignent Aderramane et Samuel. Et quand l'écoute et le dialogue ne suffisent plus, ils enclenchent la procédure prévue à cet effet :** ***« S'il se passe un incident plus sérieux, nous avons la possibilité d'écrire un rapport d'incident, qui est alors transmis aux CPE (Conseillers Principaux d'Éducation). C'est eux qui décident de la sanction au final. ».***

La plupart des assistants d'éducation sont étudiants. Samuel termine par exemple un master 2 en psychologie. ***« Un mi-temps correspond à 18 heures par semaine. Nous avons la possibilité d'étudier à côté »,*** **se réjouit-il.**

Olivier Giro

> Samuel Le Houx conseille un élève en salle de permanence.

Médecin au coeur

D'élève à Feyder, elle est devenue médecin à Épinay-sur-Seine après un parcours semé de doutes durant ses années d'études de médecine. Aujourd'hui, le docteur Zéline soigne ses patients avec attention…

C'est comme si elle avait toujours su : *« Je suis née, je voulais être médecin »*, explique-t-elle aujourd'hui très simplement. Une évidence donc… Mais elle ajoute : *« Ce que j'aime, c'est rencontrer les gens, m'occuper d'eux, ce n'est pas forcément le côté scientifique de mon travail »*. Et pour savoir ça à 37 ans, le docteur Zéline n'a pourtant pas échappé aux remises en question… Quand on est enfant, c'est parfois plus facile : *« je passais mon temps à dessiner des os. Et quand je jouais au médecin, j'imaginais toujours avoir des clients célèbres ! »*, se rappelle-t-elle en riant. Valérie Zéline vient d'un milieu modeste, ouvrier. Mère au foyer, père travaillant aux anciennes « PTT » (pour les Postes télégraphes et télécommunications), tous deux originaires de Martinique.

Ce qui ne les a pas empêchés de pousser leurs enfants vers la connaissance : *« Dès quatre ans et demi, j'étais inscrite à la bibliothèque. À Épinay, tout était à proximité,* raconte ainsi Valérie Zéline. *En plus, les écoles nous faisaient beaucoup bouger, on prenait le métro et on allait voir les musées, ça nous a donné très jeunes une grande ouverture d'esprit »*. À la maison, il y avait également des livres. Et dans la famille, Valérie n'est pas la seule à avoir réussi ses études. Sa grande sœur est devenue greffier, son frère, dessinateur industriel, et sa troisième sœur, contrôleur du travail (à l'inspection du travail).

En tout cas, à Feyder, la lycéenne prépare tout naturellement un Bac scientifique de 1986 à 1989 (un Bac C, équivalent du Bac S actuel). Mais l'adolescente d'alors est bien impatiente de découvrir le monde adulte : *« Le lycée, j'en avais ras la casquette, j'étais pressée d'entrer en médecine, d'apprendre des choses qui m'intéressaient »*, confie-elle. Résultat, elle garde peu de souvenirs de cette période : *« C'était plutôt un passage pour moi, une période de cassure car je venais du collège Roger Martin du Gard où il existait un côté plus familial qu'à Feyder »*. Pressée d'avoir son Bac, Valérie a finalement eu du mal à apprécier ce moment d'entre-deux, se sentant en décalage : *« On était tout un petit groupe un peu dans le même cas, nous étions bien sages, venant du même collège, et là, on était jeté avec de "vrais adolescents" qui étaient préoccupés par leurs amours, et fumaient des cigarettes… »*. C'est une fois à la fac de médecine qu'elle s'est enfin sentie elle-même : *« J'ai eu la chance que le système de la fac me convienne. C'était bien de se sentir libre et responsable, et de ne plus avoir des obligations d'aller en cours ou de subir un système de notes continues »*.

Inscrite à l'hôpital Bichat, elle rate de peu le concours après une première année. Mais contrairement à la plupart des étudiants, elle ne prenait pas de cours supplémentaires, et n'achetait pas de livres : *« c'était pour les riches »*, souffle-t-elle. À force de travail, elle réussit le concours au deuxième essai : *« J'ai adoré mes études alors que je ne savais pas du tout encore ce qu'était d'être médecin. Ce qui a été difficile, c'est ma rencontre avec l'hôpital »*.

L'endurance est pourtant le maître mot pour réussir ses études de médecine: *« Il faut être solide psychologiquement. »* Le temps passé à l'hôpital est considérable. *« C'est une sorte d'apprentissage, on y travaille réellement »*, précise-telle. Elle devient finalement interne en médecine générale, mais les premières questions affluent : *« On ne prenait pas assez le temps, on n'était pas assez humain,* juge-t-elle aujourd'hui, *alors que pour moi la médecine est humaine avant tout. Parfois, j'avais l'impression qu'on n'était pas au service du patient »*. Elle manque plusieurs fois de jeter l'éponge. Mais lors de son stage de médecine de ville en 1997 à Épinay-sur-Seine, *« j'ai eu une révélation,* s'exclame-t-elle, *j'avais enfin trouvé la raison profonde pour laquelle j'avais fait médecin ! »*. Elle devient alors l'associée du cabinet qui l'a accueillie.

Olivier Giro

Feyder
// La vie d'un lycée à Épinay-sur-Seine
• Directeur de la publication : **J.F. Bourdon** • Conception/réalisation : **Agence Acte-Là !** 01 46 96 75 00 • Coordonnateur de la rédaction : **D. Sanchez** • Photographie : **W. Vainqueur** • Imprimé à 2 000 exemplaires sur papier recyclé.

PRATIQUE

Pour joindre le lycée Feyder • par courrier : 10 rue Henri-Wallon 93806 Épinay-sur-Seine cedex • par téléphone : 01 49 71 72 00 • par fax : 01 48 21 36 40 • par mail : lycee@feyder.fr
Pour se connecter au site du lycée • www.feyder.fr. Le site est actualisé quotidiennement. Il contient des renseignements et des informations utiles aux élèves, aux professeurs et aux parents. Pour écrire au journal • journal@feyder.fr
Pour joindre l'assistante sociale • Mme Delmas : 01 49 71 72 16